

Discussion sur le sport sécuritaire


Josée Bourdon

Gestionnaire principale,

Entraînement

AGA de section





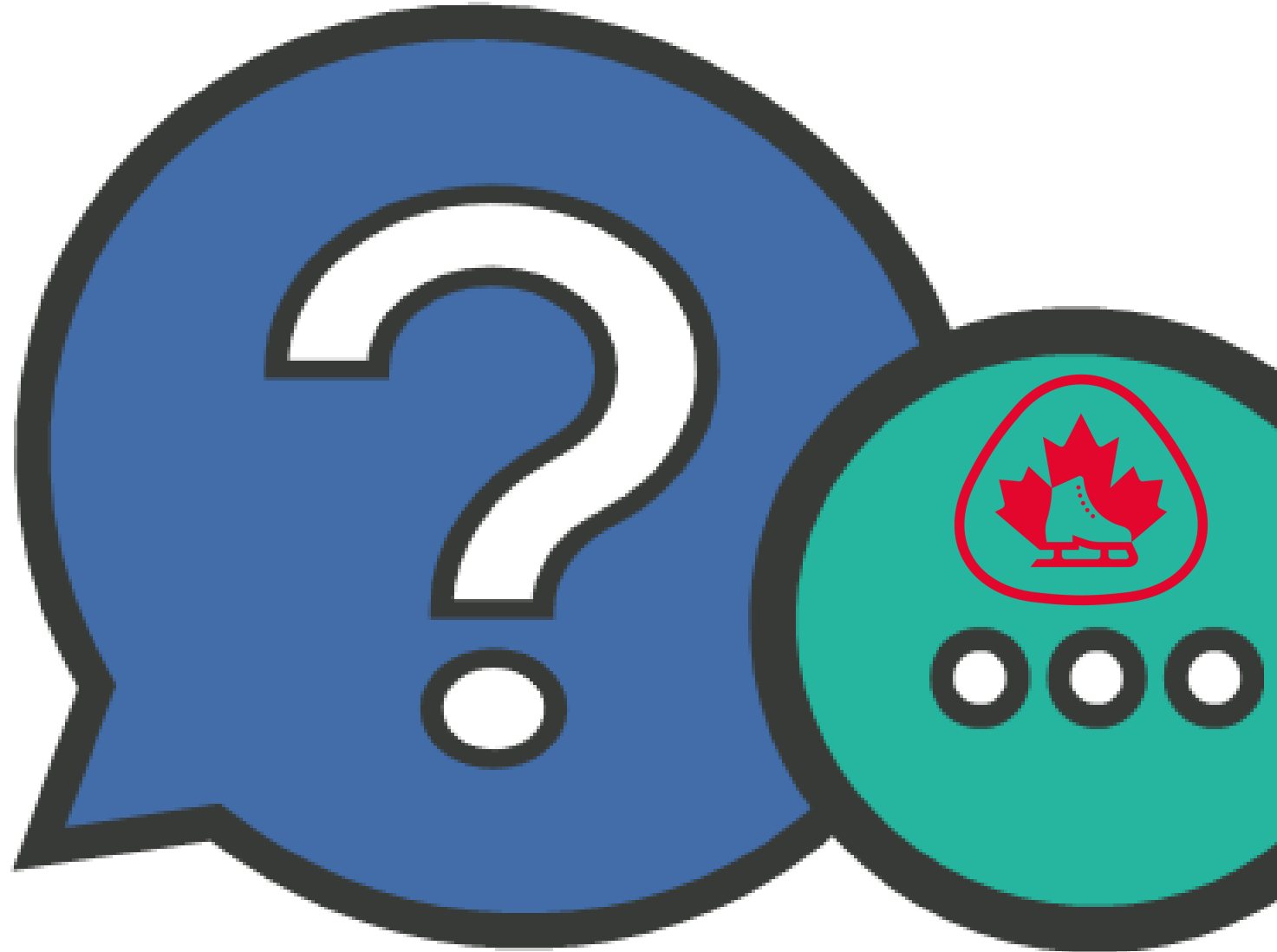
Se sentir à l'aise
dans l'inconfort est
signe d'un esprit
ouvert...prêt à
explorer les
territoires inconnus.





1. Qu'est-ce que le sport sécuritaire?
2. Définitions de sport sécuritaire
3. Processus de signalement : but et méthode
4. Sport sans abus : Code de conduite universel
5. Rôle du témoin
6. Règle de deux
7. Contrats pour les entraîneurs

**Que veut
dire le sport
sécuritaire
pour vous?**



En quoi consiste le sport sécuritaire?

- **Promotion d'un environnement sécuritaire** qui conforme à nos valeurs – traiter les gens avec respect, dignité et équité, dans un environnement inclusif.
- **Protection au moyen de prévention** avec des politiques et des procédures qui aident à protéger la sécurité et le bien-être des participants.
- **Établissement d'un cadre de sport sécuritaire pour le signalement et la résolution**, qui est compatissant, équitable, transparent et en temps opportun.





La Fameuse Ligne ...





QU'EST-CE QU'UN DIFFÉREND GÉNÉRAL?

Un désaccord entre des parties auxquelles s'applique le Programme national de sport sécuritaire :

- lorsqu'une question de gouvernance ou de contrat a une importante incidence négative sur l'environnement de patinage de Patinage Canada;
- lorsqu'une personne a commis une infraction grave aux règles, règlements ou politiques d'adhésion de Patinage Canada.

Définition #1:

Différend/dispute:

Un différend (genre dispute) est un désaccord ou un argument entre des parties, impliquant généralement des intérêts, des opinions ou des revendications contradictoires, qui peut mener à une action en justice ou à des négociations pour résoudre le problème.

SIGNALEMENT





QU'EST-CE QUE L'INCONDUITE?

Actes ou comportements susceptibles de causer des préjudices physiques ou psychologiques, y compris, mais sans s'y limiter, les suivants :

- abus (physique, psychologique et sexuel);
- négligence;
- intimidation;
- harcèlement;
- discrimination;

Définition #2:

L'inconduite:

C'est quand quelqu'un ne suit pas les règles ou les attentes, surtout au travail ou dans une organisation. Ça peut être plein de choses, faire quelque chose qui n'est pas éthique ou illégal.

SIGNALEMENT





QU'EST-CE QU'UNE BLESSURE?

Blessures corporelles subies directement à la suite d'un accident imprévu et involontaire, durant la participation ou l'aller-retour à une activité sanctionnée par Patinage Canada.

SIGNALEMENT

But du signalement

- Permet à Patinage Canada de recueillir et analyser les incidents liés au patinage et, en général, d'améliorer la sécurité.
- Permet à Patinage Canada de prendre de façon proactive des mesures préventives.

Méthode de signalement

- Un entraîneur, un club ou une école de patinage doit signaler tout incident de blessure dans les 30 jours à l'aide du [rapport d'incident en ligne](#).
- Les adhérents doivent soumettre par courriel le formulaire de demande cas de blessure, les reçus et tout document pertinent à safesport@skatecanada.ca.
- Entraîneurs : envoyez tous ces renseignements directement à BFL Canada (renseignements sur le certificat d'assurance).

*En ce qui concerne les blessures à la tête, il faut se conformer à la [Politique](#) sur les commotions cérébrales de Patinage Canada.



Tous les membres de la communauté du patinage sont tenus de se conformer au Programme national de patinage sécuritaire, ainsi qu'aux politiques et aux procédures connexes.

Différends généraux

Par écrit au club ou à l'école de patinage – pourrait être transmis à la section.

Infraction au Code de déontologie

Par écrit directement à Patinage sécuritaire de PC, à [safesport@skatecan](mailto:safesport@skatecanada.ca)
ada.ca

Inconduite

Par écrit à patinage-en-securite.ca (tiers indépendant)





Signalement de comportements d'inconduite

Patinage Canada par rapport à Sport sans abus



PRENEZ LA PAROLE!



DÉPOSER UN RAPPORT D'INCONDUITE À

PATINAGE-EN-SECURITE.CA

abuse-free

SPORT

sans abus





Code de conduite universel pour prévenir la maltraitance dans le sport (CCUMS)

- Parle des règles de bon comportement et de ce qu'on ne peut pas faire dans les sports au Canada.
- Établi les droits de base pour une expérience sportive positive et respectueuse.
- Défini clairement les comportements et les préjudices interdits dans les sports.
- Explique les réponses et les conséquences quand les règles sont enfreintes.



En décembre 2022, Patinage Canada a confirmé son engagement envers le Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport et signé une entente pour se joindre à Sport sans abus.

Toutes les personnes ayant un rôle dans les programmes de NextGen et de haute performance (patineurs, entraîneurs, officiels, personnel de PC, chefs d'équipe, etc.) ont consenti au programme de Sport sans abus.

Sport sans abus traite toutes les plaintes d'inconduite des personnes qui font partie des programmes NextGen et de l'équipe nationale.



Maltraitance

La maltraitance consiste à faire ou dire quelque chose qui pourrait blesser quelqu'un d'autre.

- Maltraitance psychologique (imposer des pesées répétées et inutiles)
- Maltraitance physique (avec et sans contact)
- Négligence (ne pas permettre à un athlète de prendre suffisamment de temps pour récupérer et/ou recevoir des soins pour une blessure sportive)
- Maltraitance sexuelle (avec ou sans consentement)
- Conditionnement/ « grooming » (souvent graduel et consiste à gagner la confiance d'une personne)
- Discrimination (traiter une personne de façon injuste)



Qu'est-ce que la transgression des limites?

- Faire quelque chose qui dépasse ou enfreint les règles établies, généralement dans des situations sociales, professionnelles ou personnelles. Ex: une infraction au code de conduite de Patinage Canada.



- Faire quelque chose qui va trop loin, que ce soit émotionnellement, physiquement ou moralement, et qui peut rendre mal à l'aise ou causer des conflits.

Comportements de transgression des limites

Quelques exemples :

- une communication privée avec un mineur (moins de 19 ans) par les médias sociaux ou de messages textes;
- des rencontres individuelles ayant lieu dans un environnement qui n'est pas ouvert et observable;
- des voyages ou transports privés inappropriés;
- des cadeaux personnels.





D'autres exemples – tactiques de manipulation

Faire des commentaires ou commettre des actions qui sont inappropriés.

Négliger le bien-être des participants et des patineurs.

Contrevenir les normes éthiques.

Trop exiger des patineurs, en utilisant « la peur » comme motivation.

Créer un environnement d'entraînement toxique, dans lequel les athlètes se sentent obligés d'être performants, par peur des conséquences.

Faire preuve d'un manque de respect envers les officiels, les bénévoles, les parents/tuteurs, etc.

Tout comportement qui compromet l'intégrité de l'entraînement ou met les patineurs en danger pourrait être considéré comme une transgression.



Position d'autorité

Protéger

- La santé et le bien-être de tous les participants

Prévenir ou réduire

- Les situations de maltraitance ou autres transgressions des limites

Reconnaître

- Les situations où vous, comme entraîneur et/ou adulte vous trouvez en position de déséquilibre de pouvoir



Définition #3:

Déséquilibre de pouvoir :

Un déséquilibre de pouvoir fait référence à une répartition inégale du pouvoir ou de l'autorité entre des personnes, des groupes ou des entités, une partie détenant plus d'influence, de contrôle ou d'influence sur l'autre.



Situations de déséquilibre de pouvoir

- Situations qui peuvent se produire si l'entraîneur domine la prise de décisions sans tenir compte de l'apport du patineur – p. ex. la sélection de musique, le plan d'entraînement annuel.
- Favoritisme – donner priorité à certains patineurs par rapport à d'autres.
- Les décisions et les relations sont toutes unilatérales.
- Idéalement, il devrait s'agir de collaboration et de respect mutuel.
- Il est essentiel de valoriser la collaboration et la communication ouverte.





La perception...

Ce que vous avez dit n'est peut-être pas ce qu'ils ont entendu



L'intention par rapport à **l'impact**



Qu'est-ce qu'un témoin?



- Un témoin est présent à un événement ou observe une situation, mais n'est pas directement impliqué ou n'y participe pas directement.
- Personnes qui sont témoins d'un incident, d'un conflit ou d'un événement sans y prendre part activement.
- Les témoins jouent un rôle crucial, car ils peuvent intervenir, offrir un soutien ou choisir de ne pas s'impliquer.





Intervenir au-delà du sport

Responsabilisation des témoins

Apprenez à adopter des comportements bienveillants

Module de formation en ligne gratuit

EN SAVOIR PLUS

Avec le financement de

 Agence de la santé publique du Canada / Public Health Agency of Canada

 **coach.ca**
Coaching Association of Canada
Association canadienne des entraîneurs

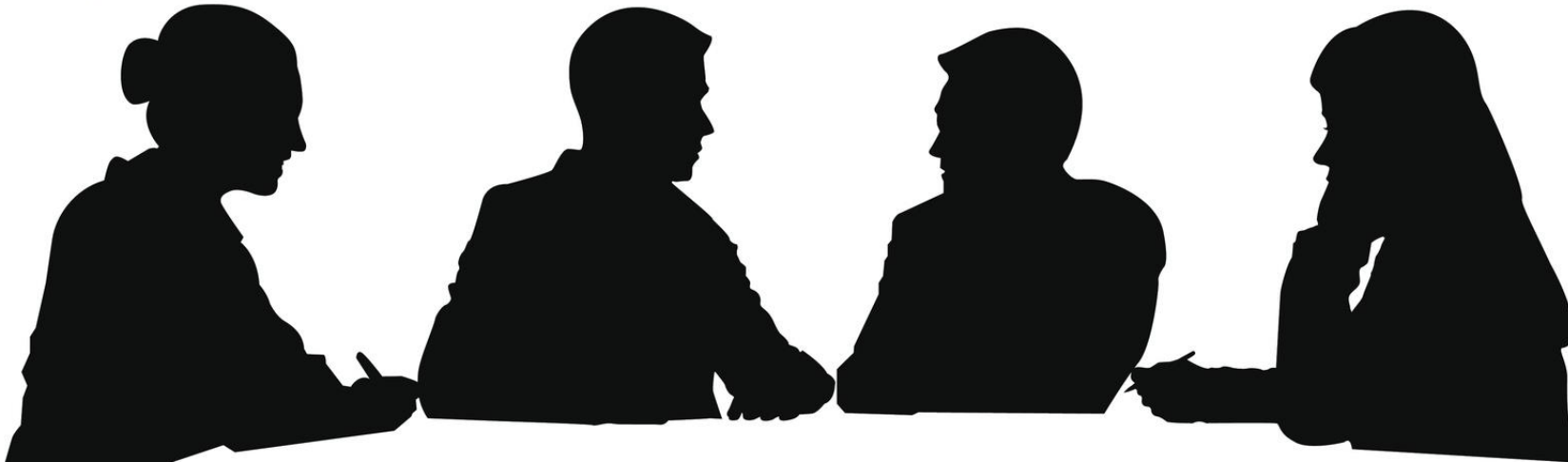
Le Casier de l'ACE



- Formation gratuite, qui vaut un point de perfectionnement professionnel
- Parlez aux patineurs du rôle important d'un témoin
- Accomplissez cette formation avec eux
- Parlez au conseil d'administration de votre club
- Être un témoin est une bonne chose!

Discussion de groupe

1. Quel est votre rôle en matière de sport sécuritaire?
2. Quelles mesures prendrez-vous pour offrir une formation et promouvoir un environnement sportif sécuritaire inclusif dans votre club ou votre école?
3. Quelles idées de cette présentation adopterez-vous?



RÈGLE DE DEUX



1 ENTRAÎNEUR
1 ATHLÈTE



1 ENTRAÎNEUR
2 ATHLÈTES



1 ENTRAÎNEUR FORMÉ
1 ADULTE VERIFIÉ
1 ATHLÈTE



2 ENTRAÎNEURS FORMÉS
ET VERIFIÉS
1 ATHLÈTE



La règle de deux expliquée – module de formation en ligne



La règle de deux expliquée

Module de formation en ligne

coach.ca/fr/regle-de-deux

La Règle de deux est une pratique exemplaire qui vise à assurer un milieu sportif sécuritaire pour tous.

coach,ca

Coaching Association of Canada
Association canadienne des entraîneurs

coach,ca | Coaching Association of Canada
Association canadienne des entraîneurs



**Est-ce que votre club
a signé des contrats
avec ses entraîneurs?**



Des contrats pour tous les entraîneurs?

Tout simplement : OUI!

Nous le recommandons fortement pour :

- les entraîneurs de club et en chef;
- les entraîneurs indépendants/invités (sur glace et hors glace);
- de simples ententes écrites avec les parents/patineurs.





Pourquoi un contrat est important?



- Il précise les attentes du club.
- Il décrit les attentes de l'entraîneur.
- Il définit clairement les rôles et les responsabilités et protège les deux parties.
- Il appuie le perfectionnement professionnel et les attentes.
- Un contrat peut être négocié jusqu'à ce qu'il soit signé.
- Il n'est pas nécessaire qu'il s'agisse d'un document juridique! Ne compliquez pas les choses.



Simple entente écrite



*Ne compliquez
pas les choses*

Accord sur les leçons

Je _____ (parent) donne ma permission aux « entraîneurs »
de donner des leçons de patinage de _____ à mon enfant
_____.

Je demande par la présente que mon enfant reçoive des leçons ne totalisant
pas plus de _____ (nombre de leçons), dans une période de deux semaines.
Toutes les leçons fournies au-delà de ce nombre, sauf indication contraire
dans l'accord supplémentaire, ne peuvent pas être facturées.



Chuck Beckman

[Signature]



Clauses à prendre en considération

- **Durée** : quelle est la durée du contrat?
- **Statut** : entraîneur de club ou entraîneur indépendant/invité.
- **Facture/Rémunération** : quel est le taux et quand le paiement sera-t-il versé? Inclure le mode de paiement préféré. Facture courriel.
- **Disponibilité** : précisez les jours ou les heures où vous êtes disponible pour répondre à des questions ou où vous pouvez être joint, etc.
- **Période d'essai** : s'il y en a une, quelle sera sa durée?
- **Titres de compétences** : entraîneurs inscrits et en règle, statut approprié du PNCE pour exercer les fonctions d'entraîneur dans vos programmes.
- **Perfectionnement professionnel** : montant offert et attentes.



Discussion de groupe



1. Quelles mesures prendrez-vous pour appliquer la règle de deux?
2. Quelles sont les choses que vous allez :
 - commencer
 - continuer
 - arrêter



Ressource dans le Centre d'info!



[Guide des entraîneurs \(patinagecanada.ca\)](http://patinagecanada.ca)





PATINAGE
QUÉBEC

merci

